

Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations  
du conseil académique l'Université Grenoble Alpes  
Séance du vendredi 7 juillet 2017

N° 003-D 07.07.2017

*L'an deux mil dix-sept, le sept juillet à huit heures et trente minutes, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, dans l'Amphithéâtre Jean Kuntzmann de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Patrick LEVY, Président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**Qualification d'emploi de MCF publié au fil de l'eau**

Vu l'avis du comité technique,

*Il est proposé aux membres du conseil académique d'émettre un avis favorable sur la qualification d'un poste de maître de conférences publié au fil de l'eau en 7ème section CNU avec un profil affiché Didactique du FLE et un rattachement LIDILEM (axe 3, didactique du FLE).*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	103
Membres présents	41
Membres représentés	19
Nombre de votants	60
Voix favorables	40
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	19

***Après en avoir délibéré, le Conseil Académique émet à la majorité de ses membres présents et représentés, un avis favorable sur la qualification d'un poste de maître de conférences publié au fil de l'eau en 7ème section CNU avec un profil affiché Didactique du FLE et un rattachement LIDILEM (axe 3, didactique du FLE).***

Publié le : 24.07.2017

Transmis au Rectorat le : 24.07.2017

Fait à St- Martin- d'Hères, le 10 juillet 2017

Pour la Présidente et par délégation

Pour la Présidente  
et par délégation

Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE

Le Directeur général des services  
Joris Benelle